

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

| Avril 2022 | N° 4



Le MOC a 100 ans. Et après!?

La centième édition de la Semaine sociale met à l'honneur le MOC pour ses 100 ans. Les commémorations se dérouleront autour de trois grands thèmes : **redécouvrir**, **questionner** et **réinventer**. Dans ce numéro spécial, *Démocratie* a voulu participer à la réflexion. Des articles questionnent : l'acronyme du MOC dans un monde qui a changé, quel sens a-t-il ? Quelle place les mouvements sociaux occupent-ils dans les débats d'experts ? Quels sont les défis et enjeux pour l'éducation populaire au cœur des pratiques d'émancipation du MOC ? D'autres articles ouvrent des possibles. Comme au Chili où l'articulation entre mouvement syndical et mouvement militant a permis le renforcement du mouvement social de résistance contre le modèle des retraites. Mais qu'ils questionnent ou inspirent, ces articles soulignent aussi l'importance de l'action du MOC passée, présente et future pour construire l'égalité et la justice sociale. Alors, longue vie aux MOC et à ses combats !

Les métamorphoses du MOC La pierre et le lierre

PAGE 2

Mouvement Ouvrier Chrétien ! Mouvement Ouvrier Chrétien ? Mouvement ? Ouvrier ? Chrétien ? C'est à la fois chacun des signifiants et leur association qui doivent être interrogés (...)

Enjeux et défis de l'éducation permanente

PAGE 5

Voilà plus de 45 ans que la Belgique francophone s'est dotée d'un outil stimulant la réflexion critique sur le fonctionnement de la société : le décret Éducation permanente. (...)

Quelle place pour l'expertise des mouvements sociaux ?

PAGE 10

Pendant une bonne partie du XX^e siècle, le MOC était attentivement écouté pour son expertise sociale. Son implantation, via les organisations, dans tout le territoire et dans les entreprises (...)

Chili : marcher et lutter ensemble contre les retraites

PAGE 13

Le mouvement de résistance sociale contre le modèle des retraites «No más AFP» a éclaté en 2016 au Chili, suite à une marche de protestation organisée le 24 juillet de la même année. (...)

Les métamorphoses du MOC

La pierre et le lierre

> Abraham FRANSSSEN (*)

Mouvement Ouvrier Chrétien!

Mouvement Ouvrier Chrétien ?

Mouvement ? Ouvrier ? Chrétien ?

C'est à la fois chacun des signifiants et leur association qui doivent être interrogés pour retrouver les traces des signifiés, entre sédimentations historiques et actualisations contemporaines.

Chrétien ?

Dans une société sécularisée et déparalisée, où les affirmations et réaffirmations religieuses se sont pluralisées, à quoi renvoie aujourd'hui la référence au christianisme ?

Il y a longtemps déjà que l'adjectif « chrétien » ne renvoie plus à une communauté de croyant-es et de pratiquant-es et que son usage désignait les « chrétiens sociologiques » pour parler du public socialisé, du berceau à la tombe, dans le « monde chrétien » : maternité Saint-Vincent, école primaire de la Vierge des pauvres, collège Saint-Lambert, patro paroissial ou scout catholique, syndicat chrétien, mutualité chrétienne...

De ce « monde chrétien », dans une division du travail entre « catholiques de droite » et « chrétiens de gauche », le MOC constituait, pour l'aile gauche, la clef de voute de cette unification idéologique, avec son offre d'encadrement à la fois unifiée et différenciée par catégorie : le syndicat chrétien pour les salariés, Vie Féminine pour les femmes, la JOC pour les jeunes, la JEC pour les étudiants et étudiantes ; avec ses écoles de cadre, ISCO et FOPES, comme instruments de promotion sociale individuelle et d'émancipation collective formant des acteurs de changement ; avec ses intellectuels organiques rugissant comme des tigres de carton, ses grands timoniers, ses réseaux d'influence, la *Revue nouvelle*, son ONG, ses relais politiques, son entretien de rentrée, ses semaines sociales et même sa banque.

À l'exception de la banque, toutes ces institutions séculaires et sécularisées subsistent. Leur fréquentation et leur part de marché n'ont même jamais été aussi élevées, mais pour autant elles ne constituent plus une matrice sociologique et idéologique productrice d'un sens unifié. Les mutations du rapport des individus aux institutions autant qu'aux croyances ont transformé ces institutions de socialisation en organisations de service, et le peuple des fidèles en clients, clientes et usager, usagères. Et quand même quelques militants et militantes.

Si les piliers subsistent, c'est à la manière des colonnes du Parthénon, ruines magnifiques qui ne portent plus rien.

Si ce n'est plus à une communauté de croyant-es, à un groupe social et à un pilier intégrateur, l'adjectif « chrétien » renvoie-t-il donc alors à un message, quelque part entre *Entre Rerum Novarum*, *Vatican II* et la *théologie de la libération* – étant entendu que la démocratie chrétienne, en dehors de quelques brebis égarées, n'a presque jamais franchi la ligne rouge de l'espérance messianique révolutionnaire. Mais que reste-t-il de Joseph Cardijn, de Don Hélder Câmara et d'Ernesto Cardenal ? Des aumôniers du MOC et des prêtres ouvriers qui rompaient des tartines de pain gris en guise d'hosties et qui, en guise de calice, utilisaient un gobelet en plastique pour servir du gros rouge ?

De la référence chrétienne (de gauche), il subsiste sans doute des résidus d'éthos et des scories d'habitus, une culture d'entreprise et une marque de fabrique, une bienveillance responsable, un progressisme tempéré et démocrate, conjuguant éthique de conviction et éthique de responsabilité (surtout).

Faut-il donc remiser au mausolée les sandales en cuir (sur chaussettes blanches) des aumôniers du MOC ?

Ouvrier ?

Le qualificatif « ouvrier » renvoie tout à la fois à une position dans un rapport social de production caractérisé par le salariat, à une communauté et à une culture ouvrière, à une conscience de classe.

Là aussi, l'évocation, en quelques titres, des évolutions technologiques, organisationnelles, culturelles, idéologiques suffit à prendre la mesure de la grande transformation vécue par le monde ouvrier.

Entre *métamorphoses de la question sociale* (Castel, 1995) et *nouvel esprit du capitalisme* (Boltanski et Chiapello, 1999), les *adieux au prolétariat* (Gorz, 1980) ont été prononcés depuis longtemps. D'aucuns avaient déjà pu voir dans les grandes

grèves de l'hiver 1960, le chant du cygne du mouvement ouvrier en Wallonie, encore à son apogée, mais pressentant déjà son déclin (Chaumont, 1962)—et plus incidemment «la dernière tentative pour la classe ouvrière socialiste (et communiste) de s'affirmer face à la classe ouvrière chrétienne, comme le leader de cette classe ouvrière tout entière» (Puisant, 1991).

Dans sa comparaison entre deux communes de la banlieue rouge liégeoise, Flémalle et Seraing, Bernard Franck qualifiait déjà l'une de «monde défait» et l'autre de «forteresse assiégée» (Francq et Lapeyronnie, 1990). C'était il y a 30 ans.

Depuis, la désindustrialisation et la tertiarisation de l'économie, la précarisation et la diversification des statuts, la numérisation des postes de travail et l'émergence de l'économie des plateformes n'ont fait que disjoindre les composantes de ce monde ouvrier. Et s'il y a toujours bien des ouvriers et ouvrières, désormais davantage invisibilisé·es que reconnu·es, ce n'est plus au nom de la classe ouvrière que s'expriment les colères et les revendications des «petits» de la société de marché.

Faut-il ranger au musée de l'Histoire ouvrière le bleu de travail ?

Mouvement ?

S'il n'est plus vraiment «chrétien» ni «ouvrier», le MOC demeure-t-il un mouvement ?

La sociologie tourainienne—autre référence du réformisme démocratique—fait un usage exigeant du concept de mouvement social. N'est pas mouvement social qui veut et qui se proclame tel. Un mouvement social implique de définir un «nous» de référence et d'appartenance, «un eux» qui désigne un adversaire social avec lequel on peut s'engager dans une coopération conflictuelle, et un «enjeu» qui concerne la totalité de la société.

Parler de mouvement social suppose également que la lutte soit offensive—c'est-à-dire menée au nom d'un projet alternatif à celui de la classe dirigeante—et qu'elle ne soit donc pas réduite à des conduites défensives des acquis, voire à sauver du naufrage les coopérateurs/petits épargnants d'ARCO emportés par le maelstrom de la crise du capitalisme financier de 2008.

À lire le «plan stratégique» du MOC, tel que validé par son «bureau politique» en 2021, le MOC

se veut toujours bien porteur d'une alternative réformiste globale. Celle-ci se caractérise même par une extension du domaine de la lutte puisqu'il s'agit tout à la fois de lutter contre «la domination capitaliste, la domination patriarcale et la domination raciste».

Il s'agit tout à la fois «d'élargir la démocratie délibérative, notamment en renforçant le droit

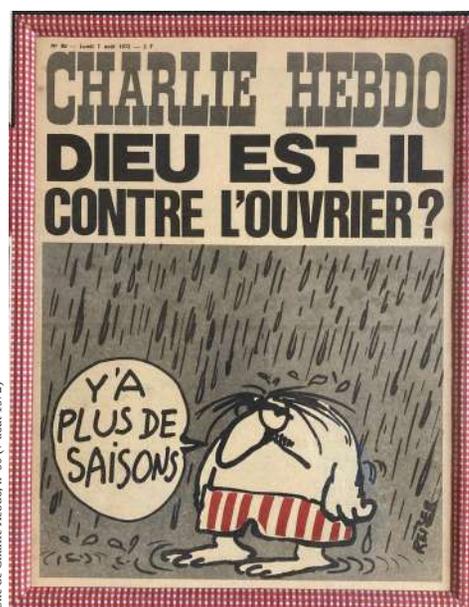
au congé éducation, d'agir pour une transition sociale et écologique, en favorisant une mobilité accessible à tous, de réduire le temps de travail et de refinancer la sécurité sociale, en étudiant les possibilités de financement alternatif, notamment la concrétisation de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée, d'œuvrer pour une société plus hospitalière, notamment par une procédure de régularisation permanente des sans-papiers sur base de critères clairs» (Plan stratégique du MOC 2021-2024).

Si sur le plan rhétorique, le MOC s'affiche donc bien

comme un «mouvement social total», c'est essentiellement au sein des institutions et par l'organisation de services au sein de la société civile que son action se déploie. Partie prenante du modèle social-démocrate et consociatif qu'elles ont contribué à instituer, les principales organisations constitutives du MOC—la CSC, la Mutualité chrétienne, Vie Féminine, les Équipes populaires et les JOC—se définissent davantage par leurs fonctions de gestion et leur action de lobbying que par une stratégie de rupture.

On peut également retenir de la sociologie de l'action collective, la nécessaire distinction entre le mouvement social et l'organisation. Alors que le mouvement social implique une mobilisation des catégories sociales, voire de la classe sociale concernée, l'organisation est la structure professionnelle—avec ses permanents, ses ressources, ses leaders—dont la fonction est d'agir pour susciter, maintenir, renforcer le mouvement social. Dans une conception classique et hiérarchique de l'action collective, l'organisation doit permettre au mouvement social d'être représenté, notamment en s'imposant comme porte-parole et comme interlocuteur dans les négociations. Observons que c'est ce principe même de délégation et de représentation qui est aujourd'hui délégitimé dans les mouvements sociaux contemporains «sin lideres, ni partidos»¹. Comme le constataient avec

1. «Sin lideres, ni partidos» («sans leaders, ni partis») était un des slogans de la mobilisation sociale d'octobre 2019 au Chili.



Une de Charlie Hebdo, n°90 (7 août 1972)

dépit et envie des délégués syndicaux en entreprise (CSC-METEA de la zone N4) au moment du mouvement des gilets jaunes. « Les gilets jaunes sont une mobilisation sans structure ; la CSC est une structure sans mobilisation ».

Il arrive fréquemment que les organisations subsistent alors même que le mouvement social dont elles ont été porteuses s'est estompé. C'est d'ailleurs un des mérites des organisations d'assurer une continuité et une permanence, une fonction de veille et de vigile, dans les périodes de reflux tout en œuvrant inlassablement à créer les conditions des mobilisations à venir.

Alors le MOC, mouvement social ou organisation en deuil et en quête du mouvement social dont elle se revendique ?

La pierre et le lierre

L'exercice nostalgique et ironique de déconstruction des termes est injustement cruel : il ne rend pas compte des redéploiements en cours. Derrière la per-

manence des mots et la fidélité aux références historiques, c'est un patient et passionnant travail de recomposition qui est à l'œuvre. C'est la pierre qui permet au lierre de grimper.

Par l'engagement et la réflexion de ses professionnels, de ses permanent-es et de ses militant-es, par la qualité des services qui sont prestés, par la grâce des décrets qu'ils ont contribué à faire voter et qui subsidient leur liberté, le MOC et ses organisations constitutives ont su se maintenir, se renouveler et, pour certaines d'entre elles, se réinventer.

C'était une gageure improbable d'avoir pu tout à la fois résister, s'adapter et se renouveler au fil acéré d'un siècle qui nous a fait plusieurs fois basculer dans un nouveau monde. De la machine à vapeur aux micro-processeurs, de la déconfessionnalisation à la chute du mur de Berlin, des trente glorieuses aux trente piteuses, de la société industrielle à la société informationnelle, de la lutte des classes à la lutte des places, des suffragettes à Me Too, de l'immigration polonaise des années 1930, italienne d'après-guerre, turque et marocaine des années 1960 aux réfugié-es et migrant-es actuel-les, de l'État unitaire belge à l'État fédéral, de la construction de l'État providence à l'État social actif, du modèle social-démocrate à l'ère néo-libé-

rale, et même du parti catholique aux...« engagés » (en passant par le PSC et le CDH (sans oublier l'épisode du SEP (Solidarité et Participation), tentative rapidement avortée de se constituer directement en parti politique) !

Elles sont peu nombreuses les organisations socio-politiques qui plutôt que de se racrapoter sur leur public historique et sur leur charte de Quaregnon ont réussi à s'ouvrir à de nouvelles catégories sociales et à de nouvelles solidarités, ont pu prendre la mesure et être actrices des nouveaux enjeux des mutations du travail, de la participation, d'une société multiculturelle, de l'écologie...

Plutôt que d'être nostalgique des années 1950 où la Jeunesse Ouvrière Chrétienne réunissait par milliers ses troupes dans le stade de Seraing pour écouter le prêche de ses aumôniers, on peut saluer la combativité des nouvelles générations autogérées au taquet contre les violences policières (notamment). Plutôt que d'ironiser sur les réunions « tarte au riz » des « dames de Vie Féminine », on doit saluer les métamorphoses d'une organisation féminine en actrice féministe à la praxis intersectionnelle et mosaïque.

Plutôt que rester à l'ombre de la figure tribunitienne et tutélaire de François Martou, il s'agit aujourd'hui d'encourager les voix multiples, de préférer le rhizome à la pyramide, de tisser les fils d'Ariane pour faire lien et s'y retrouver dans le dédale de nos sociétés cloisonnées, segmentées, polarisées.

C'est un des mérites de la coordination des organisations qui se réunissent « en MOC » d'assurer une transversalité et une globalité contre les tendances centrifuges à la segmentation de notre société. À condition de ne pas avoir la prétention de représenter l'Alternative et de résister à la tentation de s'en ériger en « porte-parole ».

C'est d'ailleurs largement en dehors des « instances » et des « structures », non pas « en MOC », mais « hors MOC » que l'efficacité et la capacité d'impulser des changements sociaux sont les plus fortes, par exemple, lorsque des « secrétaires nationaux » se mettent au service des revendications des sans-papiers, lorsque des permanent-es syndicaux-ales sont les instigateur-rices de coordinations du personnel de la santé.

C'est sans doute en continuant à renoncer à sa position de surplomb et même d'« intermédiaire » entre société civile et institutions politiques, en ne cherchant pas à ramener dans les vieux appareils les énergies des mobilisations sociales, mais en agissant comme incubateur que le « MOC » contribuera le mieux aux mouvements sociaux. #

(*) Sociologue, professeur à l'Université Saint-Louis Bruxelles et à la FOPES



© « Paix, union, amitié », affiche albanaise (1962)



 SEMAINE SOCIALE

Enjeux et défis de l'éducation permanente

> Laurence BLÉSIN¹(*)

Voilà plus de 45 ans que la Belgique francophone s'est dotée d'un outil stimulant la réflexion critique sur le fonctionnement de la société : le décret Éducation permanente. Une originalité en Europe. Réformé en 2003, puis en 2018, il a subi quelques modifications au cours du temps mais n'a pas changé fondamentalement. Les enjeux pour l'éducation populaire ont aussi évolué. Dans un monde où les rapports de domination se sont complexifiés, où le rapport au temps a changé et où il est devenu difficile de toucher de nouveaux publics, le pouvoir d'agir est parfois mis à mal. Comment le renforcer ? Quels sont les défis pour l'éducation permanente dans un tel contexte ? Éclairage.

Un peu partout dans le monde, il existe des formes plus ou moins institutionnalisées d'éducation populaire. En Belgique, la mise en œuvre du décret Éducation permanente en 1976 a inévitablement soutenu l'institutionnalisation de la démarche d'éducation populaire. En subventionnant tant le fonctionnement de ses activités que l'emploi, le décret a conduit à une professionnalisation du secteur. En contrepartie des deniers publics qui sont engagés pour la réalisation de leurs missions, les acteurs de l'éducation permanente sont ainsi soumis à une forme de contrôle extérieur émanant de l'administration et de l'inspection. Ces exigences décrétales d'évaluation

de l'action ont certes une lourdeur administrative, mais elles constituent également une occasion pour ces acteurs et actrices de s'autoévaluer et de se poser les bonnes questions par rapport à leurs publics et leurs actions dans des contextes en évolution. Les missions d'éducation permanente ne sont pas simples à évaluer puisqu'elles traitent de questions d'émancipation, de renforcement des capacités citoyennes et démocratiques ainsi que d'action collective. L'étape d'évaluation doit permettre à l'association d'entamer une démarche collective concernant la manière dont elle rencontre ces finalités. Par ailleurs, il existe des garde-fous puisqu'en Belgique en plus de l'administration et de

l'inspection, il y a un Conseil supérieur de l'Éducation permanente qui mobilise des représentant-es du secteur.

L'institutionnalisation de l'éducation permanente et la professionnalisation des travailleur-ses qui en découle ont toutefois un revers. Aujourd'hui, il est devenu plus difficile pour les militants et militantes d'accéder uniquement par la valorisation d'un parcours d'apprentissage interne à des postes au sein des structures pour lesquelles ils et elles agissent. La plupart du temps, les animateurs et animatrices tout comme les permanents et permanentes qui sont engagé-es dans ces structures ont réalisé un parcours scolaire classique sanctionné par un diplôme. Une plus grande

diversité de compétences est exigée à l'égard des professionnels du secteur. Ceux-ci doivent faire preuve à la fois de capacités d'analyse, de réflexion critique sur le monde environnant, de rédaction de projet et de rapport, d'animation, etc. Les parcours militants amenant d'excellentes compétences en termes d'animation notamment, il faut que les organisations mènent une réflexion pour identifier comment les (ré)inscrire davantage au sein des structures et leur permettre de faire partie intégrante des profils des cadres qui animent l'éducation populaire aujourd'hui.

Émanciper dans un monde complexe

Jusque dans les années 1970, les sources de domination étaient plus facilement repérables. La domination économique capital-travail était la domination principale et mettait en rapport des acteurs clairement identifiables. Aujourd'hui, on parle de système, de puissances financières, de marchés, de géopolitique, de crise climatique... Les sources d'oppression semblent nettement plus diffuses ou plus complexes. Pourtant, les effets de la domination restent très perceptibles sur les travailleur·ses qui sont abimé·es tant physiquement que psychiquement par leurs conditions de travail et de vie. La domination a toujours des effets économiques (précarité, chômage, «mal-travail»...), des effets sociaux (dénis de reconnaissances dans la société) et psychiques (inquiétude, stress, angoisse face au lendemain, défiance à l'égard du politique). L'éducation permanente doit pouvoir repartir de ces vécus concrets et en faire le diagnostic, mais elle doit également permettre d'identifier ce qui crée aujourd'hui un sentiment d'impuissance face à la complexité du réel.

Comme l'écrit Pascal Nicolas-Le Strat², il existe des formes de capacité et d'incapacité directement engendrées par nos statuts (notamment sociaux) et nos appartenances (sociales, culturelles, ethniques, générées...). On peut parler de construction «institutionnelle» des puissances et impuissances. Il est important

de les repérer. Quand on vit une situation de domination, on sent que la distribution des possibles est inégalitaire et liée aux rapports sociaux (de classe, de genre, de race). L'ordre social, tel que construit, installe un ordre dominant, tant sur le plan social que sur le plan culturel, où il y a une distribution des rôles, de ce qui est légitime ou non, de ce que «nous» sommes autorisés à faire, à dire...

Mais ce couple «capacités-incapacités» n'est pas seulement lié aux statuts et aux rapports de force socio-économiques. Toute une série de «dispositifs» (de pratiques, de discours...) vient aussi alimenter le sentiment d'impuissance des publics que nous rencontrons. La complexité de la situation actuelle (mondialisation, financiarisation, enjeu climatique...), la difficulté à repérer les causes et les effets, mais également d'autres éléments plus implicites comme le discours sur l'égalité des chances et la responsabilisation individuelle, l'hégémonie culturelle, la dépolitisation des enjeux («l'expertocratie»), la «fabrique du consentement», ou encore la valorisation du consensus plutôt que la construction argumentée du conflit...

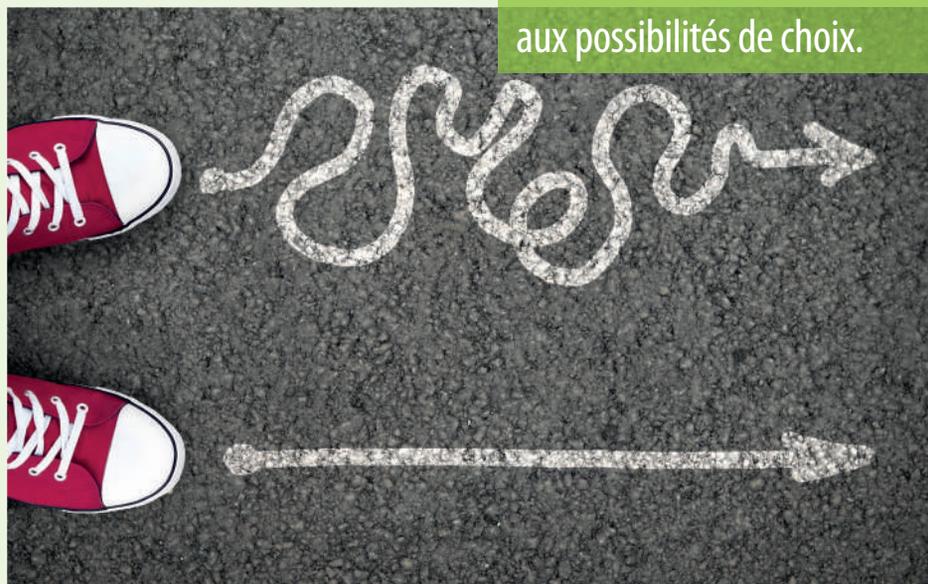
Pour prendre un exemple, le discours sur l'égalité des chances fait partie de l'ordre culturel dominant et il oblitère la situation inégalitaire de répartition des possibles. Il est pourtant évident qu'aujourd'hui, dans notre société, nous n'avons pas toutes et tous le même

accès aux droits et aux possibilités de choix. Une société qui s'appuie sur ce type de discours, mais dans laquelle les conditions sociales, politiques, économiques et culturelles ne sont pas rencontrées pour qu'effectivement les personnes puissent sortir des places «assignées» est une société qui va non seulement générer un renforcement de la responsabilisation individuelle face au fait de réussir ou d'échouer, et par là des sentiments de culpabilité et d'inquiétude, mais qui va également renforcer l'atmosphère de compétition généralisée, le sentiment de concurrence. Tout le monde est supposé participer à la même compétition avec les mêmes règles et en devant développer mérite et effort... Dans cette dynamique où nous sommes toutes et tous concurrent·es, on ne prend plus le temps de comprendre qui sont les réels adversaires, de les définir et de construire une réponse collective face aux rapports sociaux inégalitaires.

Entre analyse « systémique » et approche pragmatique

Face à cela, l'éducation permanente doit à la fois développer une analyse structu-

Dans notre société, nous n'avons pas toutes et tous le même accès aux droits et aux possibilités de choix.



relle et une capacité d'intervention pragmatique.

Elle doit permettre de reconnaître les formes d'emprise, non seulement celles liées aux rapports sociaux, mais également le fait que des dispositifs, des discours, gouvernent nos comportements et nos façons de penser. En éducation permanente, cette analyse ne se fait toutefois pas « à distance ». Elle s'ancre dans l'expérience du réel, dans des contextes de vie et d'action. Comme nous l'avons évoqué, la domination, même si elle semble aujourd'hui plus diffuse, a toujours des effets très concrets. Les fractures sociales sont multiples.

C'est parce qu'elle part de cette expérience vécue réelle et concrète que l'éducation permanente ne s'enferme pas dans une « simple » analyse des rapports sociaux, comme le font d'autres démarches de critique sociale. L'éducation populaire se veut une forme de critique en marche et développe également une forme de sociologie pragmatique³, qui « met en mouvement » et qui fait le

nous sommes soumis-es à des évaluations principalement quantitatives, nous ne menions plus que des projets de sensibilisation ponctuelle sur des tas de sujets—tous importants—mais en mettant de côté la mission la plus complexe, la moins anticipable qui est celle d'accompagner des groupes dans un cheminement de conscientisation et d'action. C'est seulement en gardant comme boussole l'autocapacitation de nos publics que nous ne perdrons pas le fil vert de l'éducation populaire politique.

Méthodologies et publics

Les formes de militance évoluent sans cesse. On a coutume de parler des acteurs historiques de l'action collective qui se sont mobilisés autour de la fracture socio-économique et de l'axe capital/travail d'une part, et des « nouveaux mouvements sociaux » d'autre part, qui mettent en évidence d'autres types de demandes sociales, que ce soit en termes de reconnaissance, de dignité et de droits (mouvements féministes, anti-

plexifié évidemment notre travail, c'est un fameux défi pour l'éducation populaire. En MOC, nous avons énormément de chance de pouvoir croiser les approches des différentes organisations, de faire remonter du terrain des représentations de ce qui affecte différents types de publics. C'est une réelle plus-value que nous devons continuer à développer.

Ce qui interroge notre mouvement, ce n'est pas tant la diversité-complexité des enjeux, mais bien plus les formes différenciées d'adhésion qui se croisent aujourd'hui. Nous avons encore des « militant-es de base » qui s'inscrivent et participent à un groupe d'action sur le long terme, qui s'identifient à l'organisation où il-elles militent (je suis militant-e de la CSC de Charleroi, de VF...) et qui y trouvent une appartenance collective. Mais nous devons reconnaître que ce type d'adhésion est aujourd'hui bien moins évident que par le passé. Il devient donc obligatoire pour nos structures de se réinventer et d'être plus créatives pour mobiliser, parfois de manière plus ponctuelle, autour des projets et actions qu'elles mènent. L'éducation permanente demande un travail permanent de décryptage local de ce qui interpelle, de ce qu'il y a lieu de collectiviser, des méthodes qu'il faudra mettre en œuvre en fonction du public et en fonction de la demande de participation...

Dans le même ordre d'idée, il faut souligner l'importance des alliances. Sur le plan local, bien souvent, le travail ne se fait pas seulement au sein de « son » organisation/association ou au sein du MOC, mais avec d'autres partenaires. Garder ouvert le champ des partenariats et des alliances semble aujourd'hui indispensable pour croiser les points de vue, irriguer les pratiques et développer une action collective plus coordonnée.

Il faut aussi reconnaître que les démarches émancipatrices se développent partout, *parfois avec*, mais aussi *parfois sans* la demande que des organisations plus institutionnalisées soient présentes.

Garder la maîtrise du rapport au temps

Le sociologue et philosophe Hartmut Rosa⁴ insiste beaucoup sur l'accéléra-

« L'éducation populaire se veut une forme de critique en marche. »

pari que tout acteur en situation est capable de réflexivité et d'action. À partir de la situation vécue et de la manière de l'aborder collectivement, il ne s'agit pas seulement de comprendre ce que les formes de domination ont fait de « nous » et la manière dont elles nous affectent. Il s'agit aussi, et de manière concomitante, de rouvrir un espace de réflexivité collective amenant une lecture « politique » de la situation. Dans le « voir » et le « juger », dans la construction collective du diagnostic, c'est aussi le pouvoir d'action, d'invention, d'imagination, d'initiative qui est expérimenté.

L'éducation populaire est une démarche progressive, expérimentaliste (qui fait des allers-retours avec l'expérience). Cela demande évidemment du temps et c'est un des nœuds aujourd'hui pour les acteurs et actrices de l'éducation populaire. Il ne faudrait pourtant pas que par manque de temps, ou parce que

racistes, LGBTQI, décoloniaux, soutien aux migrant-es...), que ce soit en termes de visions sociétales (internationalisme, pacifisme, mouvements environnementaux...) ou que ce soit sur des enjeux plus concrets rencontrés dans le quotidien (mobilisations locales...). Très clairement, depuis le travail d'éducation permanente, il apparaît que cette double ou triple nature du mouvement social n'est pas à comprendre comme des « parts de tarte juxtaposées », mais bien comme des strates entremêlées. Les publics que nous rencontrons sont pris dans de multiples fractures sociales et cherchent à comprendre le contexte de « ce qui nous arrive » de manière articulée. On comprend aujourd'hui qu'on ne peut pas penser la question du pouvoir d'achat sans la combiner aux enjeux écologiques, on ne peut plus penser la ségrégation du monde du travail sans développer une approche intersectionnelle... Cela com-



tion du « temps ». Comme le note Luc Carton⁵, cette accélération se manifeste de différentes manières. Dans l'enchaînement des crises d'abord... La crise du coronavirus n'est pas terminée que nous sommes confrontés à une guerre terrible et à une flambée des prix de l'énergie qui impacte fortement les revenus des ménages. De plus, le sentiment d'inquiétude s'approfondit par le fait que toutes ces crises semblent multifactorielles : la crise sanitaire est aussi sociale, économique, politique, démocratique, écologique... Cette boule à facettes donne l'impression que quand on tente de comprendre les choses, il y a toujours une dimension qui nous échappe... La crise est donc aussi une crise épistémique. Et, avec la crise du coronavirus, on a pu constater à quel point la crise s'est muée en crise du sens... de la possibilité de faire « récit commun », mais également, de manière également fondamentale, au sens de « faire société », construire du commun.

Une autre manifestation de l'accélération est celle des technologies, des savoirs... Cela génère un sentiment de perte de repères, et d'« éternel retard », une pression à devoir sans cesse s'adapter à un environnement qui change. Pour la philosophe Barbara Stiegler⁶, « Il faut s'adapter » est le nouvel impératif néolibéral. Lorsqu'on incorpore l'accélération et l'injonction à l'adaptation, on se coupe du temps de la délibération. S'adapter à un environnement en perpétuel changement est une barrière mentale et organisationnelle à la dynamique qui vise au contraire à se réappropriier l'environnement pour y initier du changement.

« Il est temps de reprendre le chemin de la discussion, de la confrontation, de croiser les regards, les relier aux vécus et d'essayer de construire de la représentation. »

Cette démarche de redonner sens, de permettre aux acteurs de délibérer des capacités de choix, de décision, d'évaluation, est précisément ce que propose la pratique d'éducation permanente et de démocratie culturelle.

Outre cette accélération, il faut aussi prendre en compte le fait qu'une part de nos publics cherche d'abord et avant tout à se réaffiler au système existant, à s'y intégrer, à y trouver une place plutôt qu'à le remettre en question. Il est vraiment important de ne pas culpabiliser les personnes ni de venir avec un discours qui serait trop normatif. L'engagement ne doit pas être un mot d'ordre ou une injonction...

Les défis après la crise COVID

On peut identifier deux grands défis en lien avec le « faire société » si abimé par les confinements : la représentation et la participation. Ces deux dimensions démocratiques fondamentales sont au cœur même de la démarche de l'éducation permanente.

Représentation

Un des points que la crise du coronavirus a mis en évidence, c'est l'enjeu de la représentation collective de la construction du sens commun. Seul derrière son écran, baigné dans sa bulle algorithmique, l'individu a conquis l'espace public virtuel pour s'exprimer, mais a eu très peu de lieux réels pour confronter son point de vue à d'autres et pour imaginer un futur en commun. Certains propos ont développé une visée très « totalisante ». Le besoin de comprendre ce qui nous arrivait, combiné avec le manque de lieux réels de délibération, a amené à une concurrence de récits, où l'on avait parfois l'impression qu'il fallait absolument qu'il y en ait un qui soit « gagnant ».

Il est temps de reprendre le chemin de la discussion, de la confrontation, de croiser les regards, les analyses, les relier aux vécus et d'essayer de construire de la représentation. La représentation – tant au sens de représentation col-

lective et partagée des enjeux à la suite de cette crise, qu'au sens de visibiliser les effets que la crise a eus sur certains groupes sociaux, sur certains statuts... Il s'agit donc de représenter de manière renouvelée ces groupes, de reconfigurer les rapports sociaux, les forces en présence (les « essentiel·les », les sans-papiers...). Cette crise a mis de la visibilité sur certains rapports sociaux, sur certaines catégories qui avaient été invisibilisées jusque-là. L'éducation populaire peut contribuer, avec d'autres, à opérer ce travail de la représentation et de la production sociales.

Participation

Il n'a pas fallu attendre la crise sanitaire pour faire le constat d'une perte de confiance des citoyen·nes dans notre système politique, et d'un désenchantement démocratique. De nombreuses enquêtes l'ont déjà mis en évidence. La crise a encore approfondi ces « difficultés » démocratiques : nos droits et libertés ont été entravés, la séparation des pouvoirs a été mise à mal, la démocratie participative a été « suspendue »... et aujourd'hui l'inquiétude sur le pouvoir d'achat contribue à une forme de fatigue, voire de rejet ou de dégoût, dans la population.

C'est un enjeu fondamental de reconstruire de la confiance sociale. Si l'on s'appuie sur les auteurs pragmatistes et notamment John Dewey⁷, c'est en intensifiant la vie sociale, en réinvestissant les espaces publics, et en redéfinissant la démocratie sous l'exigence de la « contribution » sociale que cette confiance pourrait se renouer.

Quels sont aujourd'hui les expérimentations et les processus sociaux et culturels, participatifs, qui permettent une réelle appropriation, par les acteurs eux-mêmes, des enjeux sociaux et collectifs qui les concernent ? Quels sont les processus qui, du point de vue sociétal, accroissent réellement le pouvoir populaire dans l'espace de décision, et qui, du point de vue des acteurs-citoyen·nes, renforcent leurs compétences à prendre leur destin en main, non pas en répondant à l'injonction de la responsabilisation individuelle, mais en s'engageant

dans des processus collectifs de critique et de transformation sociales ? À l'heure où se vivent des formes multiples de dé-démocratisation et où les rapports de domination se sont transformés et renforcés sous l'effet des politiques néolibérales et des crises en cascade, il est urgent d'articuler solidement le social (la justice sociale) et le démocratique.

Toutes les dynamiques associatives au sens large—celles qui mobilisent le collectif, la construction de commun, et où en tant qu'individu, je peux être entendu, trouver une place réelle, contribuer—permettent de renforcer la croyance dans le fait que le « jeu social » mérite d'être investi.

Et pour conclure :

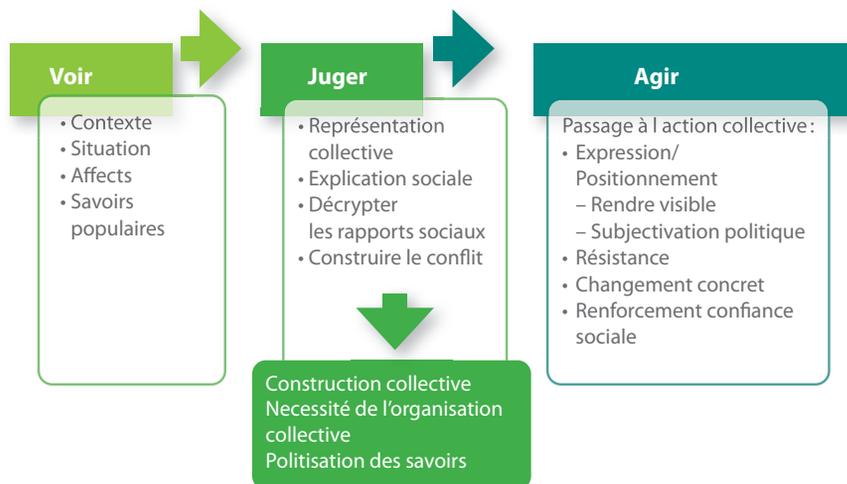
« Instruisez-vous parce que nous aurons besoin de toute votre intelligence.

Agitez-vous parce que nous aurons besoin de tout votre enthousiasme.

Organisez-vous parce que nous aurons besoin de toute votre force. » (Antonio Gramsci) #

(*) **Philosophe, permanente interprofessionnelle à la CSC de Charleroi**

Éducation populaire / éducation permanente : L'éducation populaire est à la fois une finalité et une méthode, un processus. Cette démarche consiste, dans un premier temps, à décrypter collectivement, et à partir de la situation vécue par les personnes qui y participent, les rapports sociaux, les rapports de pouvoir, de force et de domination ainsi que la complexité et les enjeux de la réalité sociale. Dans un deuxième temps, elle consiste à prendre conscience de sa propre situation dans cette réalité, à se situer, à mesurer les effets de la situation sur nos possibilités de choix et d'action. Enfin, dans un troisième temps, elle conduit à expérimenter une capacité de dire, de visibiliser et d'agir. Cette démarche que l'on retrouve dans des lieux divers est forcément politique et vise l'émancipation individuelle et collective et la transformation sociale. En Belgique, l'éducation populaire prend le nom d'éducation permanente. Le MOC a largement contribué à son institutionnalisation. Les associations qui mettent en œuvre des pratiques d'éducation permanente sont soutenues et financées (tant pour le fonctionnement qu'en termes d'emplois) par la Fédération Wallonie Bruxelles, selon les termes du décret. Au sein du MOC, nous avons coutume de construire cette démarche en nous appuyant sur la méthode héritée du Cardinal Joseph Cardijn : le « Voir-Juger-Agir ».



Démocratie culturelle vs démocratisation de la culture : Les politiques de démocratisation de la culture visent à démocratiser « la » culture en rendant ses œuvres plus accessibles, en mettant par exemple en place des politiques de diffusion ou d'éducation, afin que toutes et tous puissent y accéder, et notamment les populations plus défavorisées. Au-delà de cette conception, les acteurs de la démocratie culturelle tels que le MOC ont non seulement pour ambition de visibiliser les productions culturelles populaires ou minoritaires, mais plus fondamentalement, ils entendent défendre une conception plus participative de la culture, en lui donnant un rôle de production sociale et, par-là, un rôle fondamentalement démocratique. L'enjeu devient alors, dans cette perspective de démocratie culturelle, de voir comment soutenir les classes populaires dans leurs capacités d'expression et de participation non seulement à la société (comment exister politiquement dans une société où s'articulent des formes de domination et d'exclusion), mais également au changement social. En effet, dès le décret du 8 avril 1976, la visée d'émancipation sociale par la participation est inscrite au cœur des missions de l'éducation permanente. Ce décret confie aux associations du secteur des objectifs visant non pas la promotion individuelle, mais bien la promotion collective, dans une perspective de participation et de changement social.

Émancipation : Cette notion recouvre l'ensemble des processus qui visent à se libérer des dominations et/ou à augmenter la puissance d'agir. L'émancipation est intrinsèquement « auto-émancipation » : le processus est en effet à accomplir par les individus et les groupes eux-mêmes. On peut ici faire référence au slogan féministe « Ne me libère pas, je m'en charge ! » Une forme d'autonomie qui serait octroyée par le dominant ou l'opresseur ne permet pas une libération authentique. #

1. Article rédigé sur la base d'un entretien avec Laurence Blésin, le 15 mars 2022.

2. P. Nicolas — Le Strat, Défaire les impuissance-à-agir : un travail du commun (Cahier 2), Saint-Germain-sur-Ille, Éditions du commun, 2015.

3. On verra, par exemple, L. BOLTANSKI, De la critique, Paris, Gallimard, 2009.

4. Cf. H. ROSA, Accélération, Une critique sociale du temps, Paris, La Découverte, 2010.

5. L. CARTON, « Cultiver et démultiplier la démocratie », Culture et démocratie, Hors collection, le 27 mai 2021 : <https://www.cultureet-democratie.be/articles/cultiver-et-demultiplier-la-democratie/>

6. B. STIEGLER, Il faut s'adapter, Sur un nouvel impératif politique, Paris, Gallimard, 2019.

7. J. DEWEY, Le Public et ses problèmes (1927), trad. Joëlle Zask, Paris, Gallimard, 2011.

Sciences et technologies

Quelle place pour l'expertise des mouvements sociaux ?

> Benoît DASSY (*)

Pendant une bonne partie du XX^e siècle, le MOC était attentivement écouté pour son expertise sociale. Son implantation, via les organisations, dans tout le territoire et dans les entreprises ainsi que ses méthodes d'analyse et d'action collectives s'appuyant sur l'éducation permanente, en faisaient un acteur incontournable pour les décideurs publics. Le MOC participait comme « expert social » à la construction des décisions politiques et au débat public. Mais depuis un siècle, le rôle du Mouvement ouvrier chrétien dans les décisions politiques a bien évolué. Au point de devoir sans doute se réinventer aujourd'hui. Éclairage.

Depuis la naissance du MOC, la société s'est notoirement complexifiée et technicisée. Dès lors, les acteurs intervenant dans le débat public et les décisions politiques ont évolué, ainsi que leurs poids respectifs. La pandémie a mis en lumière le rôle de conseil que réalisent régulièrement les experts et les expertes pour les décideurs et décideuses politiques. La responsabilité politique s'étend en effet sur un champ qui dépasse de loin les capacités d'expertise individuelle, d'où la nécessité de faire appel de plus en plus fréquemment aux expert-es techniques et scientifiques. Ceci se comprend avec la complexification de la société et l'approfondissement des connaissances.

Mais cette place des expert-es s'est aussi développée en fonction de l'impact croissant des questions concernant la technique elle-même dans les décisions politiques. Pensons au rôle des géants des technologies et à la manière de les réguler, aux développements des OGM ou de l'intelligence artificielle : les techniques façonnent de plus en plus notre quotidien tout en étant de moins en moins compréhensibles par leurs utilisateurs et utilisatrices.

Une science en marche

La pandémie a aussi, et surtout, rendu particulièrement visibles les débats entre expert-es. Là où certains pouvaient peut-être croire que la science apportait des réponses aux décideur-ses politiques, il est apparu qu'il y avait souvent controverse et débat. Le caractère neuf du virus a ainsi pu montrer la science « en construction », les connaissances avan-

çant avec le temps. Ceci permet de souligner deux éléments.

Le premier élément est que la science est toujours—à un degré ou à un autre—« en train de se faire ». Si dans une discipline, une série de connaissances sont considérées comme acquises, la portée de celles-ci par rapport aux situations nouvelles est sans cesse à évaluer et contrôler. Les connaissances scientifiques ne sont en fait valables que « jusqu'à preuve du contraire ». Ce qui n'empêche évidemment pas certaines d'être établies bien fermement. De plus, là où la science est « en train de se faire », les expertises sont très pointues, mais en même temps fragmentées.

Le second élément à souligner, c'est que le temps de la science rigoureuse (par répétition des observations, vérification des méthodologies par les autres scientifiques, etc.) n'est pas le même que celui de la décision politique. Or, certains éléments surgissent—des virus, de nouvelles technologies, par exemple—face auxquels des règles collectives doivent être édictées, même en l'absence de certitudes sur leurs effets. Les décisions se prennent en fonction des connaissances du moment et des limites de celles-ci. Ces limites sont d'autant plus importantes dans les domaines sociaux et économiques que les expériences reproductibles y sont plus limitées. Les attitudes et comportements prévus ou attendus dépendent de contextes sociaux sans cesse évolutifs qui rendent toujours délicat le transfert de connaissances d'un contexte à un autre.

Nous avons donc un débat public où les expertises sont de plus en plus mobilisées, mais aussi de plus en plus fragmentées, sur des questions com-

plexes incluant régulièrement des dimensions techniques. Les décisions doivent être prises dans des contextes d'incertitude où la connaissance n'est pas toujours stabilisée.

Quel rôle pour les mouvements sociaux ?

Quelle peut alors être la place des mouvements sociaux dans ces débats ?

Il y a d'abord une place traditionnelle d'experts sociaux qui identifient les effets des législations sociales et économiques sur les différentes catégories de travailleurs et travailleuses. Les syndicats et mutuelles sont également des experts techniques reconnus de ces mêmes législations.

Mais, au-delà de ces champs traditionnels d'intervention, il est tout aussi important de faire exister une vision alternative des problèmes et enjeux sociaux, économiques ou techniques. En effet, dans le cas contraire, le débat public – et donc l'influence sur la décision – est monopolisé par certain·es expert·es s'exprimant davantage à titre individuel mais bien souvent avec la même grille de lecture. Car ceux-ci ne sont pas neutres et leur manière de présenter les enjeux a des effets multiples.

Une pluralité de visions économiques

Dans les champs économiques, ce seront par exemple les économistes néolibéraux, ou classiques, qui prendront la parole pour commenter l'actualité économique. Les économistes hétérodoxes ou les expert·es économiques syndicaux·ales ne seront mobilisé·es qu'en cas de grève ou de conflit et souvent en débat avec le camp d'en face¹. Or il serait sain de reconnaître que l'économie est une science humaine qui permet d'utiliser différentes clés de lectures qui dévoilent, chacune, des raisons d'agir, des contraintes et des intérêts différents.

Ainsi, dans les arguments régulièrement avancés pour éviter toute hausse des coûts (salariaux, administratifs ou réglementaires) revient régulièrement « l'intérêt du consommateur ». Cet intérêt suppose qu'il cherche automatiquement à payer moins cher. Nous voyons ici le pouvoir prescripteur de l'approche économique qui nous dit : « si tu consommes, il est normal et bon que tu cherches à payer moins cher (et les entreprises ne cherchent qu'à satisfaire cela) ». Cependant, cette approche classique réduit l'individu à sa fonction de consommation et tente de faire oublier que nous sommes aussi des travailleur·ses et des citoyen·nes. De ces points de vue-là, les intérêts ne sont plus forcément alignés sur la recherche du produit le moins cher. Les effets

de cette course vers le bas sur nos emplois, leur qualité, la santé des travailleur·ses, celle de l'environnement ou les droits des travailleur·ses dans d'autres pays deviennent tout aussi dignes d'intérêt.

Déployer un autre récit de l'économie où les actions collectives amènent des développements positifs (comme les barèmes salariaux qui limitent les salaires « à la tête du client »), où les actions de solidarité permettent des progrès sociaux et où les intérêts des uns et des autres sont dévoilés permet une autre compréhension tout en offrant d'autres modèles de comportement, plus propices au progrès social.

Précaution en zone d'incertitude

Si l'on s'éloigne encore davantage de champs traditionnellement occupés par les mouvements sociaux, il est possible de découvrir de nouveaux rôles.

Soulignons d'abord que, dans les différents champs techniques (OGM, pesticides, ondes électromagnétiques ou autres), les expert·es mobilisé·es ont très souvent un lien avec l'industrie en question. Cela s'explique sociologiquement assez facilement, car les opportunités de travailler dans le privé sur ces matières sont certainement plus nombreuses que dans des postes académiques. Il reste que le passage par le privé de ces expert·es leur a forgé un regard sur les technologies qui s'est construit en soulignant les aspects positifs de ces technologies, justifiant leur mise sur le marché, voire en négligeant les autres aspects.

Les mouvements sociaux, comme dans d'autres débats doivent être attentifs à ce que l'entière du débat scientifique soit entendue, pour éviter les fausses certitudes. Non pas pour bloquer toute décision, mais pour permettre de prendre celle-ci en mesurant l'incertitude dans laquelle elle se déploie. Car c'est cette incertitude qui est au centre du principe de précaution².

Celui-ci garde pleinement son actualité si l'on complète sa visée de protection de l'environnement avec celui de la santé humaine. Ce principe, largement cité depuis lors, implique bien qu'il ne faut pas attendre de prouver le caractère néfaste d'une technologie pour prendre des mesures visant à prévenir les dommages. Il suffit qu'il existe un risque (raisonnable) de dommages graves ou irréversibles. C'est pourquoi, sur des enjeux technologiques comportant des risques de portée globale (OGM, ondes électromagnétiques, énergie nucléaire, réchauffement climatique), il est important de bien mesurer les incertitudes auxquelles nous faisons face pour activer le principe de précaution si nécessaire. Assurer la pluralité des voix dans le débat public par la mobilisation des contre-expertises est donc une nécessité. Les mouvements sociaux peuvent s'en faire l'écho pour éviter qu'un débat scientifique ne soit confisqué par quelques expert·es autorisé·es.

1. Voir à ce propos: M. STRALE, « Répondre aux attaques syndicales : pistes de réflexion », *Démocratie*, 2020.

2. Ce principe, énoncé pour la première fois dans la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement en 1992, prenait alors la forme suivante : « Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement » (Principe n° 15 : <https://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>).



L'expertise des mouvements sociaux sur les enjeux relatifs aux nouvelles technologies est cruciale.

© Yann Raudic

Mais en même temps, il faut faire attention à ne pas être instrumentalisé et garder un regard critique sur les différentes expertises. Bien souvent, pour le mouvement social, il ne s'agira pas de déterminer qui, de l'un ou l'autre, a raison ou tort (c'est le rôle de la science—qui le fera à son rythme), mais de mesurer grâce à l'un et l'autre, les zones d'incertitudes qui entourent telle technique ou enjeu. Car, nous l'avons vu c'est cette absence de certitude sur l'innocuité qui justifie des mesures de précaution.

Une expertise sociale de l'accueil des technologies

Il y a cependant un autre rôle, tout aussi crucial que les mouvements sociaux peuvent et devraient tenir dans les débats concernant les techniques. Constatons que, lorsqu'une possibilité technique s'offre à nous, nous allons avoir une tendance à essayer de la mettre en pratique indépendamment d'une réflexion sur son utilité ou son caractère désirable. Cette tendance est manifeste dans la nécessité ressentie par les scientifiques eux-mêmes de poser des limites éthiques aux expérimentations qui apparaissent problématiques (sur le vivant notamment).

En deçà de ces domaines expérimentaux limites, si une technologie est disponible, elle est utilisée sans se poser beaucoup de questions. Elle est ensuite parfois abandonnée, parce qu'elle n'apporte rien de décisif ou qu'elle est remplacée par une autre plus efficace. Mais il arrive aussi qu'elle soit mal acceptée par la société³. D'autres, comme l'apparition de l'intelligence artificielle aux commandes de véhicules, posent des questions éthiques et juridiques.

Ceci souligne que la technique est non seulement une affaire d'efficacité (où les expert-es techniques sont les connaisseur-ses), mais aussi un élément de

notre société qui a un impact sur celle-ci et les individus qui la composent. Il s'agit alors de se replacer comme expert du social, au sens de la manière dont une société accueille une technologie et dont elle peut être transformée par celle-ci. Sur cet enjeu particulier, l'expertise des mouvements sociaux en matière de construction de savoir collectif peut être cruciale. Les dynamiques d'éducation permanente constituent un levier formidable pour comprendre les enjeux et prendre une position. Car il est légitime que les utilisateur-ices, bénéficiaires, voire victimes des technologies diffusées par les entreprises aient leur mot à dire. L'introduction des nouvelles technologies et ses effets sur l'emploi sont d'ailleurs un des domaines reconnus de la concertation sociale en entreprise. Le mouvement ouvrier peut aussi s'en saisir à l'échelle de la société. Les militants et militantes ont déjà commencé en interpellant sur la numérisation croissante des services ou l'introduction de la 5G.

Que voulons-nous comme technologies demain dans notre société? Quels risques comportent-elles? Quels sont les impacts sociaux (en termes d'inclusion, d'opportunité, de distribution de richesse, etc.) des technologies qui s'annoncent? Quels sont leurs impacts en matière de développement durable?

Ces questions sont appelées à prendre de plus en plus d'importance à l'avenir tant on découvre aujourd'hui l'impact social et environnemental des nouvelles technologies qui s'implantent. Pensons par exemple à la fracture numérique et à la consommation énergétique nécessaire à entraîner une intelligence artificielle: toutes deux sont liées aux nouveaux enjeux économiques des *data*.

Ces questions doivent pouvoir être abordées dans une société démocratique, le plus en amont possible de la diffusion technologique. Si possible avant d'en devenir les otages. Mais pensons aussi à la sortie programmée de certaines technologies comme les voitures diesel ou thermiques dont l'interdiction aura des répercussions sur les ménages les plus fragiles ainsi que sur le secteur des garages.

Dans ces deux débats, l'expertise académique peut être précieuse pour comprendre les tenants et aboutissants et entrer dans une démarche d'éducation permanente. Celle-ci doit permettre de prendre position sur ce qui est souhaitable ou non ou sur les mesures d'accompagnement qui doivent voir le jour avec les changements technologiques. Sur ce point, l'expertise citoyenne, syndicale, féministe et en termes de santé a tout son sens. Nous pouvons donc non seulement être des expert-es techniques du social, mais aussi des expert-es sociaux des techniques, pour équilibrer des débats trop souvent portés par des intérêts mercantiles qui oublient le bien commun. #

(*) Service d'études CSC Bruxelles

3. Pensons par exemple aux lunettes de réalité augmentée incluant une caméra proposée il y a une dizaine d'années par une célèbre firme américaine.

Amérique latine

Chili : marcher et lutter ensemble contre les retraites

> Natalia MIRANDA (*)

Le mouvement de résistance sociale contre le modèle des retraites «No más AFP» a éclaté en 2016 au Chili, suite à une marche de protestation organisée le 24 juillet de la même année. Ce mouvement a placé la critique du système des retraites au cœur des préoccupations citoyennes. Il s'est ainsi hissé au sommet des revendications de la révolte sociale d'octobre 2019, du processus en cours de rédaction d'une nouvelle constitution ainsi que du nouveau gouvernement qui vient de prendre ses fonctions¹.

L'une des clés de l'émergence du mouvement social a été la rencontre de deux cultures militantes aux pratiques et aux visions du monde distinctes et dont les acteurs ont fini par «marcher et lutter ensemble» dans la rue. Comment cette collaboration improbable a-t-elle pu voir le jour ?

Le mouvement «No más AFP» vise à mettre fin au système de retraite actuel basé sur la capitalisation individuelle, où chaque travailleur et travailleuse donne un pourcentage de son revenu à un «Administrateur de Fonds de Pension»². Il est plus simplement connu sous son acronyme «AFP». Ce modèle a été mis en œuvre en 1980 dans le cadre des mesures de néolibéralisation du pays sous la dictature de Pinochet, en remplacement du système de retraite par répartition³.

Le mouvement a bénéficié d'un large soutien citoyen. Des manifestations massives regroupant des acteurs hétérogènes ont été organisées. Du jamais vu dans l'histoire du pays à l'époque⁴.

Bien que le mouvement ait éclaté publiquement en 2016, il constitue un cas emblématique pour comprendre la transformation du militantisme relative à la composition hybride des acteurs dans l'organisation de la mobilisation. Comment cela a-t-il été possible ?

Mes recherches⁵ montrent que cette irruption en 2016 a été le résultat de l'articulation de deux cultures militantes⁶ que l'on retrouve dans le mouvement : (a) la culture militante «syndicale-mouvementiste», et (b) la culture militante indignée. Ces deux cultures militantes déploient des méthodes concrètes et distinctes dans (1) la manière de s'organiser, (2) les arguments qu'elles revendiquent, et (3) dans le rapport à la politique et à l'engagement

militant. Toutefois, malgré ces différences, elles finissent par converger dans une même direction, avec certes quelques tensions et défis.

Manières de s'organiser

Tout d'abord, ces deux cultures militantes ont des modes d'organisation différents : tandis que l'une se base sur une refonte du syndicalisme, l'autre trouve son appui sur l'utilisation des réseaux sociaux.

Pour la culture militante «syndicale-mouvementiste», l'organisation est fortement basée sur «le syndicalisme de mouvement social». Cette mouvance a débuté en 2006, avec les protestations des travailleuses et travailleurs sous-traitants qui ont consolidé un nouveau syndicalisme de grandes coalitions intersyndicales et de protestation radicale. De cette manière, ce nouveau syndicalisme réduit sa défense d'intérêts particuliers des membres de chaque syndicat pour aller vers une lutte plus sociétale.

Cette transformation a revitalisé le syndicalisme, notamment sur la question des retraites, en créant des organisations intersyndicales pour faire face collectivement aux réformes gouvernementales et aux pertes énormes des fonds des AFP à la suite de la crise financière de 2008⁷. Après un cycle de protestations innovantes en 2008-2011 (manifestations dans la rue, dans les bureaux des AFP et réunions de militantes et de militants), les syndicats ont fondé le «Comité de coordination des travailleurs No más AFP» en 2013⁸.

Cette démarche a été renforcée par la création de liens avec les étudiantes et les étudiants, qui ont introduit dans le mouvement une fraîcheur du fait de leur autonomie, leur horizontalité et leur forte implication. De même, l'articulation des syndicats avec

1. NDLR. Gabriel Boric, candidat de la coalition de gauche et de gauche radicale, remporte l'élection présidentielle chilienne le 11 mars 2022.

2. En espagnol : Administradora de Fondos de Pensiones.

3. Système de retraite de solidarité intergénérationnelle : les cotisations de revenus de travailleur-ses en activité paient les pensions des retraité-es actuel-les.

4. Par la suite, d'autres mobilisations telle que la mobilisation féministe en 2018 et la révolte sociale en 2019 ont dépassé ces mobilisations historiques.

5. N. MIRANDA, *No más Afp : dos activismos contra el sistema de pensiones chileno*, PhD Dissertation, Louvain-la-Neuve, UCLouvain, 2021. <https://hdl.handle.net/2078.1/250861>.

6. G. PLEYERS, «Alter-Globalization. Becoming actors in the global age», Cambridge : Polity Press, 2010.

7. Les AFP placent leur argent en actions sur le marché boursier pour le faire fructifier. Cependant, ils ont subi des pertes importantes pendant cette crise mondiale, ce qui a directement affecté l'épargne retraite des travailleur-ses chiliens.

8. En espagnol : Coordinadora de Trabajadores No más Afp.

d'autres zones en dehors de la capitale du pays a permis de remettre en question le centralisme chilien⁹ et de relier la lutte pour les retraites à des questions plus locales. L'articulation multisectorielle de luttes telles que l'environnementalisme, le féminisme, la défense des peuples indigènes, la santé publique, avec la revendication en matière de pension a aussi contribué au renforcement du mouvement. Tout cela a donné du ressort à une logique de mouvement social au sein du syndicalisme chilien, qui a mis à rude épreuve le système traditionnel, tout en articulant des luttes englobant les défis sociaux.

En revanche, la culture militante indignée est née de la construction d'un réseau d'indignés¹⁰ autoproclamés dans différents groupes Facebook en 2016, avec pour but d'organiser une manifestation en juillet de la même année.

L'articulation des différentes compétences individuelles des membres, tels que la conception d'affiches et la création de «mèmes¹¹», le partage d'informations et la compréhension des dynamiques de l'algorithme de publication, ont montré une organisation structurée, soutenue par une grande expertise en communication.

Cette organisation a rejeté les hiérarchies et les leaders, recherchant plutôt le consensus et l'horizontalité avec une méthode de démocratie en ligne. Chaque activiste a assumé son rôle en fonction de ses compétences et de son implication personnelle. Cependant, en l'absence de règles claires d'organisation, certain-es militant-es se sont arrogé-es le leadership, ce qui a provoqué une fragmentation en sous-groupes et, sur le long terme, provoqué le départ d'autres militant-es.

Arguments de la revendication

Les syndicalistes et les indignés diffèrent également dans la manière dont ils construisent leurs revendications.

Dans le cas de la culture militante «syndicale-mouvementiste», ont été développés un espace d'expertise entre syndicalistes spécialisés dans les questions financières (syndicalistes bancaires), et un réseau d'experts composé d'intellectuel·les engagé·es et fournissant également un soutien technique. Les syndicalistes ont aussi développé la formation syndicale et l'influence sur les politiques publiques.

De plus, ils ont construit des arguments rationnels pour critiquer le modèle de pension. D'abord, d'un point de vue technique, en expliquant les pertes des AFP en fonction des changements financiers mondiaux, en contestant les chiffres officiels, et les liens avec les grands groupes économiques

du pays. Deuxièmement, sur le plan éthique, ils ont démontré la nécessité de la sécurité sociale, en comparant le Chili avec d'autres pays. Ils ont aussi critiqué la logique individualiste-néolibérale, et réhabilité la solidarité comme principe d'organisation sociale.

D'un autre côté, la culture militante indignée a tiré sa force critique des scandales dans l'actualité liés aux AFP. Ceux-ci ont généré une indignation qui a été vécue comme un abus personnel, quotidien et partagé (avec les membres de la famille, les amis proches), notamment en raison du faible montant de la pension.

Pour cette mouvance, la responsabilité d'une élite politique qui a abandonné sa vocation publique pour se tourner vers ses intérêts individuels, est engagée. À partir de là, les indignés ont dressé le profil du·de la citoyen·ne indigné·e en tant qu'acteur de la transformation sociale : des personnes ordinaires qui sont exposées à des risques quotidiens. Leurs armes dans ce combat sont les nouvelles technologies et les réseaux sociaux.

Politique et engagement

Le rapport à la politique que les syndicalistes et les indignés entretiennent entre eux est également très différent. Alors que pour les premiers, la politique est un élément central dans leur fonctionnement, pour les seconds, la relation de base à la politique est celle du rejet.

Pour la culture militante «syndicale-mouvementiste», la participation politique est fondamentale, elle commence dès la prime jeunesse et se prolonge tout au long de la vie. L'engagement militant y est total. Ces acteurs sont toujours présents lors des manifestations et prêts à soutenir le mouvement. Leur identité est étroitement liée à leur participation politique. De ce lien particulier découle, entre autres, une certaine expérience dans le dialogue avec les femmes et les hommes politiques.

En revanche, les indignés ont peu d'expérience politique et ne se sont engagés que récemment dans l'action politique. Par principe, ils rejettent le système politique et ses acteurs et le voient uniquement sous l'angle institutionnel (partis, gouvernement, élections). Néanmoins, ils montrent un profond intérêt à faire partie des processus politiques majeurs du pays, au-delà de l'axe gauche-droite.

En outre, l'engagement politique des indignés est plus personnalisé. Ils adaptent leur participation en fonction de leur disponibilité et de l'accomplissement d'autres tâches quotidiennes (travail, famille, temps libre). Ils sont plus à l'aise dans la réalisation d'activités concrètes à partir des réseaux sociaux.

9. C'est l'idée que le pouvoir et les médias sont concentrés dans la capitale du pays, rendant invisibles les intérêts, les problèmes et les revendications des autres régions du Chili.

10. Étant donné que le terme vient de la traduction de l'espagnol «los indignatos», nous avons décidé de ne pas appliquer l'écriture inclusive.

11. Un mème est un élément ou un phénomène repris et décliné en masse sur Internet.

Cet espace virtuel leur donne accès à de nouvelles informations qui contestent les réalités installées par les informations officielles, ainsi qu'aux discussions et aux opinions d'autres militantes et militants. Ils comprennent de plus en plus que leurs actions sont aussi de nature politique.

La rencontre

Comme je l'ai mentionné au début de cet article, le point culminant du mouvement «No más AFP» s'est produit avec la manifestation nationale du 24 juillet 2016. Il s'agit d'un moment clé qui a provoqué une convergence des deux méthodes militantes. Au-delà de leurs différences, les deux mouvements se sont reliés par leur cible : le système de pension. L'appel à la manifestation nationale a ainsi marqué le début d'une collaboration. Celle-ci était toutefois entachée de profondes tensions.

Tout d'abord, les différences de trajectoires politiques sont évidentes : d'un côté, des syndicalistes hautement qualifié-es, ancré-es dans des organisations historiques et engagé-es dans la politique ; de l'autre, des indignés qui débute dans la participation, sans expérience préalable et méfiants vis-à-vis de la politique.

Une fois les différences exprimées, les deux mouvements ont jeté des ponts entre leurs méthodes militantes pour se rapprocher. Étant donné que les indignés avaient demandé à l'avance une autorisation légale au gouvernement local pour marcher dans les rues et qu'ils faisaient circuler sur les réseaux sociaux l'appel à cette manifestation, les syndicalistes ont compris qu'ils devaient les rejoindre rapidement. De leur côté, les indignés ont accepté l'aide des syndicalistes pour obtenir les ressources et la logistique nécessaires à l'organisation d'une grande manifestation. Puisque l'appel à la marche avait un caractère « familial », ils n'ont eu aucun problème à se réunir sans se référer à des groupes ou organisations politiques spécifiques.

La rencontre a permis aux deux cultures militantes une reconnaissance mutuelle, une puissance accrue par la contribution de chacune à la manifestation, puis au mouvement social. D'une part, la culture militante « syndicale-mouvementiste » a fourni l'infrastructure organisationnelle étant donné sa capacité rassembleuse de mise en contact des forces collectives. En outre, les syndicalistes ont ajouté leur expérience historique en matière de coordination de manifestations, de gestion des attentions et des difficultés pour les militant-es moins expérimenté-es. Ils ont amené également une interprétation rationnelle et politique du problème des retraites.

D'autre part, la culture militante indignée a apporté son expertise en communication, avec la gestion et la compréhension des réseaux sociaux. Compte tenu de leur profil éloigné de la politique institutionnelle et de leur méfiance généralisée à l'égard de la politique, les indignés ont réussi à faire le lien entre cette revendication en matière de pension et les citoyennes et les citoyens.

Les défis de la convergence

Un des grands défis auxquels sont confrontés les mouvements sociaux aujourd'hui pour penser leur renouveau est de comprendre que l'hétérogénéité des acteurs, de leurs pratiques et de leurs visions du monde, peut s'articuler favorablement. Bien sûr, cela n'est pas exempt de tensions et de négociations au sein des mouvements. L'exemple du «No más AFP» au Chili révèle les difficultés ainsi que la puissance de la rencontre du militantisme dans les mouvements sociaux contemporains.

L'expérience conteste les formes traditionnelles hégémoniques de militantisme—comme le syndicalisme—et montre leur résistance au changement. Cependant, il faut y voir une opportunité car cela introduit de la nouveauté dans les répertoires d'action habituels, ce qui renforce le mouvement social lui-même. Le défi pour les mouvements est de construire des espaces qui ouvrent le dialogue entre des routines de militantisme hétérogènes. Au lieu de renforcer les méthodes préexistantes, le défi consiste à inclure celles qui sont émergentes et nouvelles, même si elles ne sont pas encore politiquement mures. L'idée est de dépasser le militantisme orthodoxe du « marcher séparément, lutter ensemble »¹², mais de rendre possible la coexistence malgré les différences. Il s'agit donc de « marcher et lutter ensemble ».

Bien sûr, ce n'est pas une tâche facile et cela implique un niveau de porosité entre les acteurs et les méthodes militantes qui se déploient dans les mouvements sociaux. Ceci est particulièrement important pour les organisations syndicales. Bien que leur expérience politique et leur force organisationnelle soient au cœur des luttes sociales, ces mêmes éléments peuvent rendre difficile leur renouvellement en présence de méthodes organisationnelles moins expérimentées et plus récentes. Dans la quête du renouveau des mouvements sociaux, notamment du syndicalisme, cela devrait être un objectif souhaité de construire des ponts pour rapprocher les différentes cultures militantes. #

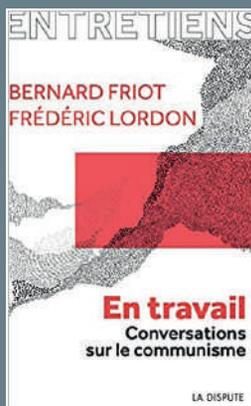
(*) Docteur en sciences politiques et sociales, UCLouvain. Membre du groupe de recherche SMAG (Social Movements in the Global Age) de l'UCLouvain.

12. La phrase originale se lit comme suit : « marcher séparément, frapper ensemble ». C'est une tactique politique du Front unique (Lénine, Trotski), qui cherchait à travailler ensemble en ayant un ennemi commun. V. LENIN, « Social-Democracy and the Provisional Revolutionary Government », *Lenin Collected Works*, Moscow : Foreign Languages Publishing House, 1962, pp. 275-92 ; L. TROTSKY, « For a Workers' United Front Against Fascism », *Bulletin of the Opposition* 27, 1932, pp. 1-4.

AU FIL DES PAGES

UN FIL DES PAGES

En travail. *Conversations sur le communisme* reprend une conversation entre deux chercheurs français, à partir de leurs idées et propositions déjà présentées dans de nombreux ouvrages. Le projet de Friot est le suivant: soustraire à l'emprise capitaliste le travail et les services «essentiels» (enseignement, santé, logement, énergie, culture, alimentation) par la mise en place d'un droit individuel au salaire (le salaire à la qualification personnelle), par la maîtrise du travail par les travailleur·ses et par la décision sur la production qui revient à des caisses de sécurité sociale, le tout financé par l'élargissement des cotisations sur la valeur produite. Lordon insiste sur le côté politique et institutionnel de la société transformée, à partir du problème des décisions concernant la division du travail et la production, et de celui de la gestion de la violence. La référence au «communisme» est dépourvue de toute nostalgie des expériences connues au siècle passé (bien au contraire), et relève d'un choix terminologique et théorique. Afin de distinguer le travail sous régime capitaliste du travail libéré auquel on



aspire, au lieu d'abandonner le mot «travail», comme d'autres courants de gauche proposent, Friot et Lordon optent pour caractériser celui-ci par l'adjectif «communiste». Le but du livre est de montrer qu'il existe différentes possibilités de transformation radicale sans passer par une révolution armée. Un livre qui propose des pistes concrètes, sans devenir pour autant un programme politique, et qui laisse également beaucoup de place aux rôles que pourront jouer les mouvements sociaux. #

Par Mario BUCCI

B. FRIOT et F. LORDON, *En travail. Conversations sur le communisme. Entretiens avec Amélie Jeammet*, La Dispute/Entretiens, 2021, 287 p.

NOUS VOUS EN PARLIONS...

Nous vous en parlions en juin 2021 dans un article de Santiago Fischer de l'ONG WSM: les entreprises doivent prendre des mesures pour empêcher les violations des droits humains tout au long des chaînes de valeur de leurs produits. Problème: aucune législation ne les y oblige actuellement. Depuis 2011, il existe pourtant des Principes directeurs des Nations Unies qui consacrent la responsabilité des entreprises en matière de droits humains, mais ils sont non contraignants. La responsabilité des entreprises n'a donc toujours pas été traduite en obligation légale. C'est cette obligation légale qui est en discussion à plusieurs niveaux. Tout d'abord, au niveau



européen où, dès avril 2020, une proposition législative européenne qui oblige les entreprises européennes à se conformer à un devoir de vigilance a été lancée. Mais ce n'est que le 23 février dernier, soit près de deux ans plus tard, que la Commission européenne a enfin présenté une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises. En attendant, la lenteur du processus et les blocages européens ont convaincu plusieurs États de progresser plus rapidement au niveau national. C'est le cas de la Belgique, où une proposition de loi en ce sens a été déposée au printemps dernier au Parlement fédéral. L'occasion pour notre pays de rattraper son retard, d'établir un cadre réglementaire ambitieux et d'envoyer un signal fort à l'Europe. Cependant, les travaux sur ce texte sont à l'arrêt depuis l'automne 2021, bloqués dans l'attente de la publication de la directive européenne. Maintenant que le dossier avance au niveau européen, nous ne pouvons qu'espérer que le Parlement fédéral reprenne au plus vite les travaux. #

Comité de rédaction

M. BUCCI • D. DECOUX • A. ESTENNE • L. FAURE • P. FELTESSE • J. GRAS • P. LEDECOQ • A. MAIA • T. MIESSEN • V. ORUBA • P. PALSTERMAN • F. REMAN • N. SHEIKHASSAN • S. SHOLOKHOVA • C. STEINBACH • A. TRIGALET

Rédactrice en chef

Stéphanie BAUDOT

Journaliste Élodie JIMÉNEZ ALBA

Illustration Une © Candela Sierra

Site www.revue-democratie.be

E-mail democratie@moc.be

Administration

Lysiane METTENS tél. : 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scrl

Éditrice responsable Dominique DECOUX

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL) - BP50 - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir *Démocratie*

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR (pour les 12 prochains numéros)

ou de 43 EUR (24 prochains numéros) sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

GAVROCHE@MOC.BE

Mais pourquoi la gifle infligée par Will Smith à Chris Rock a-t-elle occupé une telle attention médiatique ces derniers jours? N'y a-t-il pas d'autres enjeux plus fondamentaux à discuter? Dans le rayon des violences, on aurait pu parler des 9^e et 10^e féminicides en Belgique depuis le début de l'année, par exemple... On aurait pu aussi parler des enjeux climatiques à la suite du dernier rapport du GIEC, sorti il y a un mois. Vous expliquer qu'en 2021, nous étions déjà à 1,1 degré de réchauffement climatique depuis l'ère industrielle. Que l'impact du réchauffement climatique se fait déjà ressentir sur environ 3,6 milliards d'individus dans le monde. On aurait pu vous parler aussi de Ruth, cette étudiante en médecine qui ne pourra pas poursuivre ses études chez nous. Comme 47 autres étudiants congolais en provenance d'Ukraine, la Belgique refuse de les enregistrer sur notre territoire malgré leur visa en règle. On aurait pu vous parler d'un tas de choses, mais visiblement la gifle a plus la cote... Enfin, toute cette affaire a permis de lever un tabou: parler des femmes chauves. Elle a mis en lumière l'alopecie, cette maladie auto-immune dont souffre Jada Pinkett Smith et qui provoque une perte de cheveux partielle ou totale. Comme moi, vous êtes sûrement allés faire un petit tour du côté de Wikipédia pour voir de quoi il s'agissait... Mais ce que l'encyclopédie du net ne dit pas, c'est que l'alopecie peut aussi être causée par des dommages chimiques ou physiques. Et que les femmes noires sont particulièrement touchées. Nombreuses sont celles qui ont expérimenté des défrisants toxiques ou des méthodes de tissage qui abiment le cuir chevelu. Et ce pour camoufler leurs cheveux naturels considérés par notre culture comme repoussants. Comme quoi, derrière un fait a priori anecdotique, se cachent parfois des enjeux plus profonds dont on n'a pas conscience... Nous voilà donc prévenus. #

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. Démocratie s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli. Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter: democratie@moc.be